

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Affichage administratif conformément à l'article R 123-9 du code de l'environnement.

Par arrêté n° 25/40 en date du 24/04/2025, le Maire de Locminé a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'extension du cimetière communal.

L'enquête publique se déroulera sur 31 jours consécutifs du 27 mai 2025 au 26 juin 2025

La modification porte sur le point suivant : extension sur le terrain communal cadastré AC594 contigu au cimetière actuel.

Par décision n°E24000174/35 du 16 octobre 2024, Monsieur Gérard JAN a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

- En version papier ou numérique (ordinateur à disposition du public) à la mairie de Locminé, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,
- Sous format numérique sur le site internet de la mairie : <https://www.locmine.bzh> et sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6233>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête :

- Soit registre établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition à la mairie de Locminé aux jours et horaires habituels d'ouverture du public,
- Soit registre en version dématérialisée :
 - o *Un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6233>*
 - o *Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6233@registre-dematerialise.fr. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6233> et donc visibles par tous. »*

Les observations pourront également être adressées :

- Par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie, 28 rue du Général de Gaulle 56500 Locminé. Elles seront consultables et annexées au registre d'enquête dans cette mairie siège de l'enquête.
- Via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6233@registre-dematerialise.fr. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6233> et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Locminé, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :

- Le mardi 27 mai 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 11 juin 2025 de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 26 juin 2025 de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement. Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Locminé pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée à Monsieur le Maire.

Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le Maire de Locminé.